

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du F. Poissonnière, 10.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 14 Août 1864.

NOUVELLES LOCALES.

FÊTE DE SAINT-ROMAN.

La fête de Saint-Roman est une de celles dont la jeunesse de Monaco salue chaque année le retour avec le plus vif plaisir.

C'est un anniversaire à la fois religieux et profane, dont la nature répond à merveille aux dispositions d'esprit des habitants du pays, qui allient avec une extrême réserve et une décence parfaite les deux côtés opposés de cette fête.

La Saint-Roman s'ouvre le soir du 8 août par le chant des litanies dans la chapelle de la campagne de ce nom. Après le chant des litanies, les jeunes gens et les jeunes filles, accourant au son d'un orchestre bruyant, se livrent à des danses qui durent jusqu'au jour; les danses finies, tout le monde assiste à une messe qui se dit en l'honneur du saint. Puis chacun regagne son domicile où l'on va prendre, jusqu'à midi, un repos certes bien mérité; car, nulle part que nous sachions, on n'apporte plus d'entrain à danser le quadrille et les autres danses de caractère que l'on exécute avec cette grâce et cette séduction seules propres aux races du midi.

Vers une heure, l'orchestre regagne ses tréteaux; la jeunesse accourt de nouveau, reposée de ses fatigues de la nuit, et l'on recommence de plus belles les joyeux quadrilles et les gracieuses tarantelles.

Ce bouquet de jeune filles, qui s'agitent au son des instruments comme les fleurs s'agitent au souffle d'un vent doux et agréable, offre le coup d'œil le plus ravissant qu'il soit possible d'imaginer. Elles sont toutes jolies, elles sont toutes fraîches comme des roses du printemps. La simplicité de leur mise ajoute encore à leurs charmes une indicible séduction. Dégagées dans leurs toilettes, libres dans leurs mouvements, elles ont la souplesse d'une tige élégante que couronne un bouton qui vient de s'épanouir.

Le soir venu, le bal cesse. Danseurs et danseuses se séparent et chacun regagne son domicile, en se donnant bien entendu rendez-vous pour la fête prochaine. Mais que de souvenirs l'on emporte de la fête qui finit! Combien de jeunes cœurs, à qui l'amour n'avait encore rien dit, ont entendu son séduisant langage, accepté ses promesses et donné l'espérance à l'amant que la crainte rendait trop timide. Et pourrait-il en être autrement, lorsqu'une vieille légende raconte que l'amour, éclos sous le patronage

du Saint, est pour la fiancée un gage du plus doux avenir.

A. C.

DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

Jeudi dernier a eu lieu la distribution des prix de l'école des jeunes filles sous la présidence de Son Excellence M. le Gouverneur Général de la Principauté.

Cette fête de famille avait réuni, comme l'année précédente, une nombreuse assemblée empressée d'applaudir aux succès des jeunes enfants, que l'on allait couronner, et de témoigner aux Dames de Saint-Maur la sympathique reconnaissance qu'inspire leur pieux dévouement.

M. Leydet, membre du Comité de l'Instruction Publique, désigné pour prononcer le discours d'usage, a ouvert la séance en adressant à ces jeunes enfants des paroles pleines d'intérêt et de nobles sentiments. Le discours de M. Leydet, écrit avec une simplicité extrême, dégagé de ces prétentions au savoir qui rendent souvent obscures les pensées les plus naturelles et les plus compréhensibles, a produit sur l'auditoire une impression des plus heureuses. Chacun se félicitait de rencontrer chez le membre du Comité de l'Instruction Publique les qualités qui désignent, dans une autre enceinte, le jeune avocat à l'affection de ses confrères et à la reconnaissance de ses clients.

Après le discours de M. Leydet, les jeunes enfants de l'école ont chanté des chœurs que l'on a applaudi avec enthousiasme; puis est venue la pièce traditionnelle aussi ardemment désirée par les parents que par les élèves. Cette pièce a eu tout le succès que l'on pouvait espérer; et si la reconnaissance générale peut dédommager les Dames de Saint-Maur des soins qu'elles donnent aux enfants qui leur sont confiées, elles pourront compter ce jour comme l'un des plus beaux pour elles; car il n'y avait qu'un sentiment dans tous les cœurs et un cri sur toutes les lèvres pour rendre hommage à leurs vertus, pour louer leur bienfaisance, et pour admirer leur sainte abnégation.

La cérémonie commencée à six heures a duré jusqu'à huit heures du soir.

A. C.

AVIS.

Conformément aux informations qui nous ont été transmises par le Maire de la Turbie, au sujet de l'expropriation des terrains nécessaires à la construction du chemin de fer sur le territoire français,

nous prévenons les habitants de la Principauté que le délai de 15 jours pour l'expropriation court depuis le 10 du présent mois.

En conséquence, tous les propriétaires intéressés, sont informés qu'ils doivent se présenter avant l'expiration de ce délai, au secrétariat de la mairie de la Turbie pour y remplir les formalités requises.

Pour le Maire,

Chef TH. BELLANDO, Adjoint.

Nous empruntons avec plaisir au *Journal de Nice* l'article suivant dans lequel il annonce la formation d'une compagnie financière dite: *Compagnie de Nice*, qui doit s'occuper, de l'achat et de la revente de terrains et de tout ce qui a trait aux opérations immobilières:

Nous savions que depuis plusieurs mois, il se formait à Londres et à Paris une société dans le but d'apporter à Nice un contingent de capitaux, destinés à imprimer aux travaux publics et aux entreprises immobilières une impulsion toute nouvelle, et à développer dans un rapide espace de temps tous les éléments de prospérité qui sont en nous, et auxquels l'annexion avait ouvert un horizon immense.

Tant que cette société, qui prend le titre de *Compagnie de Nice* était restée dans la période de l'enfance nous n'avions pas cru devoir imiter l'indiscrétion des journaux de Paris et annoncer hâtivement son existence. Aujourd'hui que l'œuvre est arrivée à bonne fin, nous pouvons affirmer sa constitution définitive, et renseigner nos lecteurs sur le but de cette Société.

La *Compagnie de Nice* comprend dans ses attributions tout ce qui constitue les opérations immobilières: l'achat et la revente des terrains; l'obtention de toute concession; l'entreprise de travaux publics ou autres; l'assistance à toutes compagnies ou personnes qui s'occuperont des mêmes opérations.

Le champ est vaste, comme on voit. La *Compagnie de Nice* fondée sur le système anglais à responsabilité limitée, au capital primitif de 6,250,000 fr s'est réservée le droit d'augmenter ce capital selon ses besoins. Son conseil d'administration mi-français, mi-anglais est composé comme suit:

Administrateurs français, à Paris. — MM. FERDINAND BARROT, sénateur, vice-président de la commission municipale de la ville de Paris; ancien ministre de l'intérieur;

LEFEBVRE DURUFLÉ, sénateur, ancien ministre du commerce et des travaux publics;

MASSÉNA, DUC DE RIVOLI, député des Alpes-Maritimes.

Administrateurs anglais, à Londres: — MM. W. W. GARGILL, membre du parlement, président du conseil d'administration de la Banque continentale, etc, etc.

R. BLANEY WADE, vice-président de la Banque con-

tinental, administrateur de la Banque nationale provinciale d'Angleterre. etc, etc.

TH. H. GLADSTONE, président du conseil d'administration de la banque de Londres et des Colonies ;

J. HARRISON, administrateur de la Banque de Londres, du Mexique et de l'Amérique du Sud, etc, etc.

Ce sont là des noms qui parlent d'eux-mêmes.

Pour aujourd'hui nous nous bornons à signaler la constitution de la société qui déjà, nous le savons, possède de nombreux immeubles à Nice. Nous ne pouvons que faire des vœux ardents, dans l'intérêt de notre ville et de notre littoral sur lesquels s'étendra l'action de la Compagnie, pour la voir mettre la main à l'œuvre le plus promptement possible.

XAVIER EYMA.

On prête à un noble étranger l'idée de la création à Cannes, d'une maison de retraite pour les gens du monde, à qui des raisons de santé ou le dégoût pour le bruit des grandes villes, inspire le désir d'une vie paisible. Il s'agirait de l'établir dans une position riante, au milieu de bouquets, d'orangers, de pins. Mais ce qui, si nous sommes bien informé, est de nature à attirer l'attention de ceux qui, se trouvant dans les conditions que nous avons indiquées, ont, pourtant, besoin de rechercher l'économie, c'est que la maison de retraite dont il est question, sera organisée de manière à offrir, sous ce rapport comme sous d'autres, des avantages certains. C'est une heureuse pensée que de chercher à venir en aide aux nombreuses personnes que tant de circonstances obligent à quitter le séjour des grandes villes.

On nous écrit de Grasse :

A cause du voisinage de deux villes de saison très importantes, Grasse a vu renchérir, en quelques années, toutes les denrées alimentaires et même le salaire des domestiques. Avec la douceur incomparable de son climat, avec sa société d'élite et le plus beau panorama qui soit au monde, notre ville ne pourrait-elle pas prétendre, à son tour, à avoir pendant la saison d'hiver sa colonie étrangère ? N'est-il pas certain que la construction de la route de Vence par la ligne droite nous procurerait amplement les avantages dont jouissent nos voisins ?

La sécheresse continue, les chaleurs sont toujours très fortes et malgré ce temps et cette température exceptionnels, nous avons une récolte de fruits des plus abondantes. Le proverbe qui dit que sécheresse n'amène point sécheresse paraît avoir raison et il est de fait que si la pluie ne vient pas de sitôt ramollir les oliviers, cette récolte, quoique déjà éprouvée par le manque d'eau à la fin du printemps, sera encore des plus satisfaisantes.

Nous recevons de Toulon les nouvelles suivantes à la date du 9 août :

Des lettres de Tunis, en date du 28 juillet, arrivées hier à Toulon par la voie des paquebots de Marseille, annoncent que M. le vice-amiral Bouët-Willauze, devait expédier l'avis à vapeur l'Actif, capitaine Guyon, lieutenant de vaisseau, avec la copie du traité intervenu entre le bey de la régence et ses sujets révoltés ; mais ce navire n'ayant pas encore paru sur rade, où il aurait dû arriver depuis huit jours, on suppose qu'il a été retenu, et que toutes les pièces diplomatiques ont été expédiées à Marseille par le courrier ordinaire.

L'amiral italien avait envoyé l'avis la Syrene à Cagliari avec une mission pareille. Ce navire, parti le 30 juillet de la Goulette, avait pu se mettre en communication avec la ligne télégraphique de Sardaigne dès le 1^{er} août, ce qui explique la rapidité avec laquelle la nouvelle est parvenue à Turin et de là à Paris.

L'amiral Français avait transbordé son état-major général et son pavillon sur le vaisseau cuirassé le Solferino, et la Ville-de-Paris devait appareiller le 10 pour rentrer à Toulon ; mais, d'après les derniers événements, on pensait que toute l'escadre ne tarderait pas à quitter ce pays.

La corvette à vapeur le Caton, qui attendait à Toulon

des dépêches de Paris, est sortie hier matin du bassin, afin de pouvoir partir aujourd'hui avec des instructions du gouvernement français pour l'amiral commandant en chef. Quelles sont ces instructions ? On dit que c'est l'autorisation de rentrer en France ; mais on ne peut l'annoncer que sous toutes réserves.

A l'occasion des fêtes agricoles des 16, 17 et 18 septembre 1864, un concours de poésie provençale est ouvert à Aix.

Les sujets mis au concours sont :

1^o L'Eloge du roi René ;

2^o L'Eloge de l'agriculture provençale ;

3^o Une pièce plaisante, au choix de l'auteur.

Les prix suivants sont offerts à l'émulation des concurrents :

Une médaille d'or pour l'Eloge du roi René ;

Une médaille d'argent pour chacun des deux autres sujets.

Tous les dialectes de la Provence, tous les systèmes d'orthographe et tous les rythmes de la poésie sont admis au concours.

Les pièces devront être inédites et limitées au maximum de 100 et minimum de 50 vers.

Elles seront adressées (franco), avant le 10 septembre prochain, au secrétariat général de la mairie d'Aix.

Chaque pièce devra être accompagnée d'un pli cacheté renfermant les noms, prénoms et demeure des concurrents. Ce pli portera pour suscription une épigraphe qui sera répétée en tête de chaque pièce.

Un jury spécial se réunira le 11 septembre pour juger le concours.

La proclamation des lauréats et la distribution des médailles auront lieu à Aix, le 17 septembre, à l'heure et dans le lieu qui seront ultérieurement désignés.

LETTRÉ PARISIENNE

Entendez-vous ce concert des discours universitaires partant comme les fusées d'un feu d'artifice ! Quelle fête pour Boileau ! Quel triomphe pour l'antiquité ! Quelle victoire pour les classiques !

J'avoue que, pour mon compte, je suis gré à M. Duruy de chercher à retremper les traditions un peu routinières de l'université dans les eaux vives des libertés modernes. Comme le citoyen d'Athènes, fatigué d'entendre appeler Aristide le juste, je suis las d'entendre incessamment vanter et l'exemple de Virgile, voulant brûler l'Enéide et l'exemple d'Isocrate, travaillant dix ans à son panégyrique d'Athènes, et les règles éternelles d'Horace et de Boileau.

Conservons les préceptes sévères du beau ; d'accord. N'ayons pas pour les innovations du temps présent une vaine idolâtrie ; soit. Le cliquetis des paroles n'est pas plus le beau que le cliquetis des armes n'est l'héroïsme ; tout cela est vrai ; mais ne renfermons pas, non plus, dans l'antiquité, comme dans un cercle infranchissable, tous les enseignements de ce monde. Nous ressemblerions à un homme qui, prosterné devant les généreux élans de sa jeunesse, ne ferait plus aucun cas des œuvres décisives qui doivent remplir sa vie.

Tenez, ces jours derniers, j'ai trouvé dans les journaux anglais un trait qui fait bien sentir les lacunes de notre enseignement.

Le prince de Galles assistait à je ne sais quelle épreuve des élèves de l'Université d'Oxford. En l'honneur du Prince tous les élèves remplissaient l'immense salle des grandes réunions de l'Université.

Pour fêter la visite de l'héritier pré-omptif de la couronne d'Angleterre, un élève vint saluer le prince, et lui récita, devinez quel morceau d'éloquence ? Il lui récita le grand discours de Lord Brougham sur

l'abolition de l'esclavage. C'est ainsi que les célèbres Universités d'Angleterre comprennent l'enseignement, et c'est ainsi que, à vingt-et-un ans, Pitt entra au parlement et prononçait un discours qui faisait présager en lui un maître dans la parole et un maître dans le gouvernement.

Chez nous, au contraire, on dirait qu'on a eu peur jusqu'à présent de toucher à la vie des temps modernes. Le livre de l'histoire contemporaine était même fermé, comme le livre aux sept sceaux de l'écriture. M. Duruy a commencé à l'ouvrir, et, en l'ouvrant, il a bien mérité de l'enseignement et du pays.

Après les discours, les vacances. Voyez-vous ces nichées de lycéens prendre leur volée ! Quelle fête ! Quelle allégresse ! Quel vacarme !

O primavera, gioventù dell'anno !

O gioventù primavera della vita !

Aujourd'hui, les vacances ne se passent plus comme autrefois au foyer de la famille, entre une partie de campagne le jour, et le soir le soporifique appel des chiffres du loto. Les voyages, les bains de mer, les villes d'eaux voient s'accroître, à l'ouverture des vacances, leur brillante clientèle.

Je vous ai deux ou trois fois parlé de ce va-et-vient joyeux qui fait de chaque ville d'eaux un mouvement perpétuel. Mais, après avoir parlé de l'entraînement qui y pousse tout le beau monde, je m'aperçois que j'ai oublié de vous faire connaître un des dangers sérieux de tous ces casinos somptueux que peuplent, chaque été, la villégiature, les vacances et le cosmopolitisme.

Je veux parler des tricheurs et de leurs habiles pratiques. Vous avez vu que, depuis quelque temps, Paris est exploité par les plus malins pick-pockets de Londres. Eh bien ! d'après plusieurs faits que je vois signalés en France et en Allemagne, il paraît que les élégants tricheurs de Paris et de Londres font, suivant leur habitude, dans certains casinos, d'opulentes razzias.

On ne peut trop se mettre en garde contre les manœuvres et les ruses profondément astucieuses de ces monteurs de coups que M. de Caston nous a fait connaître dans son livre curieux des Tricheurs. Quelle cavene ! Il faut faire pénétrer la lumière dans ces antres de Cacus. Les sauts de coupe, le filage des cartes, les portées, la télégraphie et les coups montés font naître des prodiges d'imagination.

Songez que, d'après M. de Caston, qui connaît les tricheurs comme un juge de la correctionnelle connaît le monde des faiseurs de mouchoirs, songez que le monde des tricheurs renferme trois mille joueurs émérites qui fréquentent les plus brillantes compagnies, qui vivent grassement, et qui n'ont d'autres ressources que leur habileté de main. La saison des eaux les voit travailler en grand.

Lisez l'anecdote qui suit, et jugez par elle du machiavélisme de leurs combinaisons :

Lord William B... avait hérité, par la mort de de son frère, d'une fortune colossale qu'il vint dépenser à Paris. Il y retrouva un gentilhomme hollandais, le baron Van O..., qui lui avait été présenté à Florence chez un prince italien. Ce baron hollandais était de bonne et véritable noblesse.

Lord William B... préférant au monde sérieux le monde où l'on s'amuse, fit en compagnie du baron, quelques soupers fins chez différentes beautés à la mode.

Notre riche anglais détestait le jeu, et c'était à peine si on avait pu le déterminer à s'intéresser çà et là à quelques parties de lansquenet et de bouillote.

Un matin, qu'il était rentré un peu trop lesté, le baron Van O... vint, en compagnie d'un de ses amis, le vicomte d'A..., lui rendre une visite matinale, vers midi.

Après les politesses d'usage, le vicomte d'A..., tout en acceptant un verre de Madère, ouvrit son portefeuille, en tira huit billets de 1,000 fr., qu'il pria lord William B... d'accepter, avec tous ses remerciements.

— Pourquoi donc me donnez-vous cet argent ? demanda ce dernier.

— Mais, répondit le vicomte, je vous remets la somme que vous m'avez gagnée hier sur parole dans une partie de lansquenet.

— Comment ! j'ai joué hier, et j'ai gagné ! voilà qui est inconcevable ; je n'en ai aucun souvenir.

Le noble lord faisait des difficultés pour accepter cette somme, et mettait en avant pour refuser, son manque absolu de mémoire.

Pendant qu'il faisait ces observations un de ses compatriotes entra dans l'appartement.

Le cas lui fut soumis, et lord William B... dut prendre les huit billets de banque. On lui fit comprendre que, s'il avait perdu, il n'aurait certainement pas argué de son manque de mémoire, pour ne pas faire honneur à sa parole.

Lord William B. reçut ainsi à différentes reprises la somme de 48,000 fr. N'était-ce pas merveilleux ?

Un soir, ou plutôt un matin, il rentra chez lui dans un état qui lui aurait certainement valu de vertes remontrances de la part de la Société de tempérance de Manchester, dont il était un des hauts protecteurs.

A son réveil, son domestique lui annonça la visite d'un des amis du baron Van O..., qui venait se mettre courtoisement à sa disposition pour payer, sur un mot de lui, s'il ne pouvait le faire, les différentes sommes qu'il avait perdues sur parole.

Nouvel et profond étonnement de lord William B... qui ne se rappelait encore rien.

— Vous étiez à notre souper ! demanda le noble lord à l'envoyé qui venait si généreusement mettre sa bourse à sa disposition.

— Oui, mylord.

— Et j'ai joué ?

— Parfaitement, et même avec assez peu de veine.

— Comment ! j'ai perdu, moi qui gagne toujours ! Connaissez-vous la somme à laquelle s'élèvent mes pertes ?

— Oui, mylord, voici la note.

Le total s'élevait à 162,000 francs !

Lord William resta anéanti. Au bout d'une minute, il reprit tout son empire sur lui-même. Il se leva.

Veuillez, reprit-il gravement, prier ces messieurs, de ma part, de passer chez moi ce soir, à huit heures.

Dans la journée, lord William B... consulta quelques amis intimes, ses compatriotes.

Le baron Van O... était un vrai baron ; le vicomte d'A. E. était un vrai vicomte. Les anglais consultés, décidèrent à l'unanimité que, puisque lord William avait accepté l'argent de ses adversaires, il était de son honneur de payer la somme réclamée. L'oubli ne l'avait pas empêché de prendre ; l'oubli ne pouvait l'empêcher de payer.

Le soir, à huit heures, le baron Van O... le vicomte d'A... et deux de leurs amis, touchèrent différentes sommes dont le total faisait le total de 162,000 francs. Mais le noble lord avait assez de ce lansquenet somnambulesque. Le lendemain, il partait pour Londres.

Un an plus tard, le baron Van O... passait en police correctionnelle, et, en 186..., le vicomte d'A... recevait, de la préfecture de police, l'ordre d'aller méditer dans sa famille sur le danger des connaissances plus que douteuses.

Les tricheurs désignent l'histoire de lord William sous le nom de *lansquenet au gai réveil*.

On nous écrit de Paris :

La lettre de l'Empereur, en rappelant à chacun l'Hôtel-Dieu et l'Opéra, remet bruyamment à l'ordre du jour cette immense métamorphose de Paris que je vous ai esquissée il y a quinze jours. Les imaginations voltigent ; les projets font rage ; on ne parle de rien moins que d'un emprunt énorme qui permettrait à la ville de Paris d'achever, en dix ans, cette gigantesque toilette qui nous montrera Paris tout habillé de neuf.

Nous revenons à l'âge des fées ; on veut tout faire d'un coup de baguette.

L'Hôtel-Dieu de Paris méritait bien d'être placé au premier rang dans ce vaste programme. N'est-il pas depuis longtemps condamné comme une mesure informe et malsaine ? L'Hôtel-Dieu actuel est une verrue sur la face resplendissante du nouveau Paris.

Et puis, la science médicale a vraiment droit à la munificence de la grande cité. N'élargit-elle pas, tous les jours, le cercle de ses conquêtes ? La médecine et la chirurgie françaises, sans rivales dans le monde entier, ne représentent-elles pas une des gloires du pays ? Au milieu des progrès de toutes sortes, qui font de la vie, à notre époque, un steeple-chase sans fin, le progrès médical tient une place glorieuse. Aux puissants moyens d'anesthésie découverts dans le chloroforme, viennent, à tout instant, se joindre de nouvelles et merveilleuses propriétés de l'électricité. Vous avez annoncé la guérison d'un cas d'hydrophobie par la pile voltaïque. Vous avez également mentionné une cure toute récente de M. Nélaton, qui a obtenu la résolution d'un polype par un courant électrique. Vous avez, enfin, publié dernièrement cette heureuse guérison d'une surdité invétérée au moyen de la cloche à plongeur.

Cette propriété singulière de la cloche à plongeur que le hasard vient de faire entrer dans la thérapeutique, me rappelle l'histoire d'un sourd, trop curieuse pour que je ne la raconte pas dans cette revue.

Il y a quelques années, un spéculateur anglais, cousu de millions, devint subitement sourd. Le mal paraissait irrémédiable. Que faire ? Aux grands maux les grands remèdes. Notre homme vint à Paris, décidé à sacrifier, s'il le fallait, tous ses millions pour recouvrer la santé.

Paris est le refuge des riches incurables. La fortune est heureuse de venir frapper à la porte de la science pour lui demander une suprême espérance. L'anglais, bourré de bank-notes, s'adressa naturellement aux sommités du monde médical. Il chercha longtemps la guérison ; malheureusement, les princes de la science, lui déclarèrent unanimement, après de vaines tentatives, que le mal était sans remède.

Fallait-il donc renoncer à tout espoir ? Non, un malade espère toujours, et notre pauvre millionnaire condamné par les médecins de France, prit le parti de parcourir l'Europe pour trouver son salut. Il visita, tour-à-tour, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne ; il interrogea les médecins, les savants, les sorciers, les spirites, les médiums, les tables, il épuisa l'arsenal de l'expérience et de l'empirisme, et, en désespoir de cause, il rentra en Angleterre plus malade qu'il n'en était parti.

A son retour, un ami vint le voir, et fut effrayé du triste état où l'avaient réduit les mille expérimentations auxquelles s'était soumis dans toute l'Europe le malheureux sourd. Il n'était plus que l'ombre de lui-même.

— Oh ! mon pauvre ami, s'écria le visiteur, voilà

donc ce qu'ont produit vos pérégrinations à travers l'Europe.

Le sourd leva les yeux au ciel avec un geste désespéré. Son ami lui écrivit quelques demandes.

— Vous n'avez donc obtenu aucun résultat ?

— Pardonnez-moi, j'en ai obtenu deux.

— Et lesquels, je vous prie ?

— J'ai d'abord dépensé beaucoup de livres sterling, et ensuite, j'ai conquis un pouvoir vraiment extraordinaire.

— Pouvez-vous me le faire connaître ?

— Volontiers. Vous voyez cette bougie ; eh bien ! je vous défie de l'éteindre comme moi.

— Comment l'éteignez-vous donc ?

— Regardez bien.

Le malheureux sourd aspira longuement une forte bouffée d'air et se pencha de manière à placer son oreille gauche près de la bougie. Dans cette position, il se boucha les narines, ferma la bouche, souffla violemment et éteignit la bougie tout aussi aisément que s'il eût soufflé par la bouche.

L'ami partit d'un grand éclat de rire.

— N'est-ce pas, dit le millionnaire infirme, que je possède un rare pouvoir ; j'éteins ma bougie par l'oreille.

— Ah ! je l'avoue, vous avez acquis là un joli talent de société.

VARIÉTÉS.

M. HACHETTE.

La France vient de perdre un de ses hommes les plus droits, les plus intelligents, les plus laborieux, les plus utiles. Et, pour tout achever, M. Hachette était d'une telle modestie, que je craindrais de l'offenser dans la tombe en disant qu'il a été une des grandes figures de l'industrie moderne.

Nos voisins d'outre-Manche, qui étudient l'économie politique en apprenant à lire, ont une bonne habitude qui finira par se naturaliser chez nous. Au lieu de dénigrer par envie l'honnête parvenu qui crée un capital énorme, ils ne savent comment le remercier du service qu'il a rendu à tous en accroissant par son travail la richesse publique. M. Hachette, né pauvre, chassé de l'Ecole Normale par une persécution qui a fait date dans l'histoire, se réfugia à vingt-deux ans dans une petite librairie scolaire ; il assemble autour de lui ses compagnons de disgrâce et les associe à son travail. Grâce à lui, les colléges, fermés à leur personne, sont forcés de s'ouvrir à leurs livres. L'antiquité, si maussade, si rébarbative, j'allais dire si malpropre dans les éditions de 1820, se rajeunit et s'humanise par les soins de ses nouveaux interprètes, et l'on voit, prodige incroyable ! des *Virgile* qui ont la vogue et des dictionnaires qui font fureur. Après quelques années, le modeste atelier est devenu une grande fabrique de bons livres ; les écoles primaires et les colléges royaux s'y fournissent par approvisionnements ; pour correspondre avec sa vaste clientèle, la librairie est obligée de fonder deux ou trois journaux. Enfin, par une dernière évolution, la fabrique devient une manufacture immense, qui publie à la fois les anciens et les modernes, les Français et les étrangers, la littérature sérieuse et la prose légère, des grammaires à quatre sous pour les pauvres écoliers du village, et des éditions de luxe pour les bibliothèques princières : l'alphabet à cinq centimes et le *Don Quichotte* de Gustave Doré. Que ne fabrique-t-on pas dans cette usine plus féconde en lumières que la plus grande usine de gaz ! On y fait vingt journaux, dont un seul est tiré à plus de 100,000 exemplaires. La maison, enfermée entre deux rues et deux boulevards, couvre un terrain de 10,000 mètres. A voir sortir le peuple d'employés qui y fourmille, vous diriez le ministère de la librairie. Cet immense édifice, au propre comme au figuré, est la création d'un pauvre normalien sans emploi, sans argent, et qui n'avait pas même en lui les deux plus grands ressorts de l'activité humaine : l'ambition et l'avarice.

M. Hachette avait reçu il y a cinq ou six ans la décoration de la Légion-d'honneur. Ses confrères l'avaient nommé président du Cercle de la Librairie ; il présidait aussi la Société de secours mutuels de son quartier. Il siégea quelque temps à la Chambre de Commerce et au Conseil de l'Assistance. Ces fonctions modestes et gratuites résument en quelques mots sa vie publique. Il ne les a point recherchées, il les a acceptées de bonne grâce et exercées avec la conscience et l'activité qu'il portait partout. S'il ne demanda rien de plus aux électeurs ou aux gouvernements de notre pays, ce n'était pas qu'il fût un daidégneux ou un mécontent. Il avait un excellent fonds d'idées libérales et nulle passion politique. La sérénité de son esprit et la douceur de son caractère lui permettaient de vivre en bonne harmonie avec les honnêtes gens de tous les partis. Les opinions les plus irréconciliables se rencontraient sous son toit sans se heurter : c'était une trêve de Dieu perpétuelle autour de cet homme de bien. Les révolutions, sans l'atteindre, ont abaissé ou élevé ses meilleurs amis ; les vainqueurs et les vaincus l'ont toujours trouvé le même.

A le voir dans son parc, entre un vieux professeur disgracié sans ressource et un jeune ministre entouré de la faveur publique, les âmes du commun pouvaient tomber dans une erreur grossière : ce n'était pas au plus puissant des deux que M. Hachette faisait la cour. Il regardait tourner la roue de la fortune, mais pour relever de temps à autre les malheureux qu'elle avait écrasés.

Son orgueil (car enfin la perfection n'est pas de ce monde) consistait à montrer une nombreuse et florissante famille. Entouré de sa femme, de ses enfants et de ses petits-enfants, il avait l'air d'un jeune patriarche, car il ne portait pas son âge, et vous ne lui auriez pas donné plus de cinquante ans. Jamais père ne fut plus aimé, plus respecté, mieux obéi ; jamais on n'usa plus délicatement d'une autorité souveraine. C'était par des bontés et par des attentions paternelles qu'il retenait toute cette jeunesse autour de lui. L'été dernier, il me montrait les plans d'un bâtiment nouveau qu'il voulait ajouter à son château du Plessis. « La famille grandit, et, s'il plaît à Dieu, elle n'a pas fini de croître : il nous faut une salle à manger où nous puissions, quoiqu'il advienne, être tous réunis. » Pauvre homme ! son bâtiment est fait, et cette belle famille qu'il a aimée, enrichie, honorée par tous les actes de sa vie, s'y rassemblera sans lui.

Le trait le plus saillant et peut-être le moins connu de cette noble existence, c'est la révolution opérée par M. Hachette dans les rapports d'éditeur à auteur.

Vous savez de quel ton de superbe dédain Alceste disait à Oronte :

Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
Le nom que, dans la cour, vous avez d'honnête homme,
Pour prendre de la main d'un avide éditeur
Celui de ridicule et misérable auteur.

L'épithète d'avidé accolée au nom d'éditeur n'est pas une de ces chevilles dont Fénelon reprochait l'abus à Molière. C'est l'expression d'un sentiment sincère ou plutôt le monument d'un fait exact. On n'a pas oublié

le vœu naïf et criminel d'un éditeur du 18^e siècle : « Ah ! si je tenais Montesquieu, Voltaire et Rousseau, dans une soupente, au pain sec, comme je leur ferais écrire de beaux livres ! » Il est trop vrai que les écrivains ont été longtemps exploités par les éditeurs, comme aussi par les comédiens. Tant que l'on a vendu la propriété des pièces et des livres, les hommes de talent ont été dupes. L'éditeur a gagné sur eux ce qu'il perdait par son ignorance en publiant les écrivains.

Beaumarchais et notre excellent Scribe ont sauvé la fortune des auteurs dramatiques en imposant aux théâtres le droit proportionnel. Un écrivain ne vend plus sa pièce ; il en permet l'exploitation au directeur moyennant un tant pour cent sur la recette.

Aucun des écrivains de notre temps n'aurait eu l'autorité nécessaire pour imposer la même loi à un éditeur comme M. Hachette. C'est lui qui, de plein gré, l'a proposée aux auteurs. Sauf les livres de pacotille dont une édition doit épuiser le succès, M. Hachette ne voulait pas acheter la propriété d'un ouvrage. « Conservez votre bien, disait-il aux auteurs. Votre livre est bon ou mauvais. Lequel des deux ? je n'en sais rien ; les éditeurs ne savent pas lire. Si je l'achète et qu'il soit bon, je gagnerai sur vous, et vous vous plaindrez d'avoir été dupe ; si je l'achète et qu'il soit mauvais, c'est moi qui ferai une sotte affaire. » Les auteurs l'écoutaient, acceptaient le droit proportionnel, conservaient la propriété de leurs livres, et se faisaient des rentes chez lui. Tel dictionnaire qu'un autre eût acheté 30,000 fr. en se frottant les mains, rapporte à son auteur 20,000 fr. de rentes perpétuelles, inscrites sur le grand-livre de la Maison Hachette.

Les éditeurs de l'ancienne école avaient la misère et la maladie pour complices : ils souhaitaient la famine aux meilleurs écrivains, pour avoir les bons livres contre un morceau de pain. M. Hachette au contraire nous prêchait l'économie. Il donnait des conseils, il s'enquêrait paternellement de nos affaires, il nous répétait que l'épargne assure la paix de l'âme, sans laquelle il n'y a pas de vrai talent.

Voici un petit fait qui vous donnera une idée de sa délicatesse. Un auteur jeune et complètement inconnu se présente chez lui, il y a dix ans, et obtient à force d'importunités la commande d'un petit livre. Ouvrage de pacotille, prix convenu : huit cents francs une fois payés. Le jeune homme écrit son livre, le porte en tremblant, et se tient coi. Huit jours après, on lui apporte ses épreuves et on lui dit : « Bien que les éditeurs ne sachent pas lire, nous avons lu votre travail, et nous croyons qu'il aura du succès. Voici les morceaux du traité par lequel vous nous avez vendu la propriété de l'ouvrage. Vous restez propriétaire de votre livre et les quinze cents francs que voilà sont le prix de votre première édition. »

Le débutant qui entrait par une telle porte dans la carrière des lettres a voué dès ce jour le plus respectueux attachement à M. Hachette ; il lui a porté tous ces livres et les a corrigés souvent par ses conseils. Il se considérait comme le fils ou de moins comme le filleul de celui qui lui avait donné le baptême d'une modeste célébrité, et si je vous disais qu'il a pleuré la mort de

cet excellent homme, vous répondriez sans doute qu'il le devait bien.

EDMOND ABOUT.
(Moniteur).

Les deux premiers volumes de la *San-Felice*, le nouveau roman d'Alex. Dumas, viennent de paraître à la librairie de Michel Lévy frères. Cet ouvrage, dont le dramatique sujet est emprunté à l'histoire napolitaine de la fin du dernier siècle, marque brillamment la rentrée en lice de l'illustre écrivain, qui depuis plusieurs années, se tenait en dehors du mouvement littéraire. En se retrempeant au pays du soleil, ce prodigieux talent semble, nous ne dirons pas s'être rajeuni, mais avoir ajouté encore aux merveilleuses qualités qui lui ont valu tant de succès et l'on fait si justement populaire.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 Août 1864.

ID. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
STE-MAXIME. b. Caroubier, c. Laurenti,	briques
CANNES. b. Rose Emilie, c. Dozol,	plâtre
NICE. François-Bernard, c. Mattei,	pierres
CETTE. brick Elvire, c. Pruzzi,	vin
GOLFE GIOAN. b. St-Michel, c. Salomone,	poterie
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
FINALE. b. Conception, c. Massafarro,	charbon
NICE. b. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
ID. id. id.	id.
ID. b. St-Augustin, c. Cudda,	ardoises
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
ID. id. id.	id.
ID. id. id.	id.

Départs du 6 au 12 Août 1864

NICE b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
MENTON. b. Caroubier, c. Laurenti,	briques
CANNES. b. Rose Emilie, c. Dozol,	en lest
NICE. b. François Bernard, c. Mattei,	id.
MENTON. brick Elvire, c. Pruzzi,	vin
VINTIMILLE. b. St-Michel, c. Salomone,	poterie
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
ID. b. Conception, c. Massafarro,	charbon
ID. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
ID. id. id.	id.
ID. b. St-Augustin, c. Cudda,	ardoises
ID. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
VINTIMILLE. b. Solferino, c. Sibono,	m. d.
GÈNES. b. Impératrice, c. Questa,	id.
MENTON. b. Louis Désiré, c. Raspaldo,	vin
ID. b. deux Paulines, c. Olivier,	planches
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Bernard,	en lest
ID. id. id.	id.

Bulletin Météorologique du 7 juillet au 13 août 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRACE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
7 août	28	30 5/10	31 5/10	beau	nul.
8 »	28	30	31	id.	id.
9 »	28	30	32	id.	id.
10 »	28	29 5/10	31 5/10	id.	id.
11 »	27	29	31	id.	id.
12 »	24	26	27	id.	id.
13 »	27	27	32	id.	id.

MONACO 1864 — Imprimerie du Journal de Monaco.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS
MELANOGENE
De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.
Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la PEAU et sans aucune ODEUR. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'A CE JOUR.
Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

SERVICE DU BATEAU A VAPEUR
LE BULL-DOG
Départs de Nice : — 11 h. du matin. | Départs de Monaco : — 1 h. du soir.
— 5 h. du soir. | — 40 h. 1/2 du soir.

BAINS DE MER DE MONACO. — GRAND & VASTE ÉTABLISSEMENT SITUÉ SUR LE PORT.
BAINS CHAUDS ET BAINS FROIDS.

La maison des Bains, située sur le port, offre aux familles étrangères la cure la plus complète par l'HYDROTHERAPIE, à l'eau douce et à l'eau de mer. La température, toujours élevée et tiède à Monaco, est la même pendant l'hiver que celle de Paris dans le mois de juin et de juillet. Vaste et magnifique Casino, récemment élevé en face de la mer. MM. les étrangers y trouvent, pendant toute l'année, les distractions et les agréments des Bains d'Allemagne, tels que Hombourg, Ems et Baden-Baden.
SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE, DE BILLARD ET DE BAL.



CONCERT CHAQUE JOUR, l'après-midi et le soir, dans la grande salle de bal. Hôtels, Villas et maisons meublées : prix modérés. — Station télégraphique. On se rend de PARIS à MONACO en 24 h. ; — de LYON, en 15 h. ; — de MARSEILLE, en 8 h., par le chemin de fer de la Méditerranée en passant par Nice. — Trajet de Nice à Monaco en 1 h., par un service permanent de bateaux à vapeur.

SERVICE RÉGULIER EN VOITURE : bureaux à Nice, boulevard du Pont-Neuf ; à Monaco, place du Palais.